

Barème d'honoraires

Transaction

Rémunération charge vendeur sauf stipulations contraires prévues au contrat : mandats de recherches

Montant de la transaction	Honoraires TTC maximum pour les locaux à usage d'habitation & les terrains
0 € < 100 000 €	6000€
100 000 € < 150 000 €	7 000 €
150 000 € < 200 000 €	9 000 €
200 000 € < 250 000 €	11 000 €
250 000 € < 300 000 €	13 000 €
A partir de 300 000 €	5 %

Honoraires d'estimation *

Désignation	Montant
Dossier complet d'estimation (prix par bien estimé)	Forfait 80 € TTC

*déduits des honoraires d'entremise si mise à la vente

ATALIS IMMOBILIER



Location à usage d'habitation

Désignation	Part bailleur	Part locataire
Visites, constitution du dossier et rédaction du bail	4 % TTC du montant des loyers annuels hors charge avec un minimum de 200 € TTC*	3 % TTC du montant des loyers annuels hors charge avec un minimum de 200 € TTC*
Réalisation de l'état des lieux	1 % TTC du montant des loyers annuels hors charge plafonné à 3€ TTC / m²	1 % TTC du montant des loyers annuels hors charge plafonné à 3€ TTC / m²
Honoraires de négociation	50 € TTC	-
*Montants maximum zone très tendue zone tendue autre zone	12€ TTC / m² 10 € TTC / m² 8 € TTC / m²	12€ TTC / m² 10 € TTC / m² 8 € TTC / m²

Location de garage et stationnement

Désignation	Part bailleur	Part locataire
Visites, constitution du dossier et rédaction du bail	Forfait 105 € TTC	Forfait 95 € TTC

Location immobilière d'entreprise

Désignation	Part bailleur	Part preneur
Visites, constitution du dossier	5 % TTC du montant des loyers annuels hors charge	10 % TTC du montant des loyers annuels hors charge
Réalisation de l'état des lieux	1 % TTC du montant des loyers annuels hors charge	1 % TTC du montant des loyers annuels hors charge



Gestion locative

6,00 % HT soit 7,20 % TTC sur les sommes quittancées

Nos services

- · Appels et encaissements des loyers et charges, quittancements du locataire.
- Paiements des fournisseurs et assurances (GLI, PNO, artisans, fournitures ...
- Règlements des loyers et charges par virement bancaire.
- Mise à disposition instantané du votre rapport de gérance le compte privé EXTRANET avec avertisseur mail ou SMS au moment du paiement.
- Révision annuelle des loyers selon l'indice INSEE
- Régularisation des charges locatives
- Suivi régulier des obligations du locataire (révision de chaudière, mise à jour assurance habitation, ramonage des conduits de cheminées, révision des climatisations...)
- Gestion du processus de recouvrement des retards de paiement sans ou selon les options choisies (GLI, PJ...)
- Suivi de la procédure de sortie du locataire, validité du congé et du préavis, régularisations des charges au prorata temporis, vérification de la conformité de l'état des lieux de sortie, calcul et restitution du dépôt de garantie
- La gestion des interventions techniques dans les logements, prises des appels concernant les sinistres, relations avec les artisans, gestion des devis conjointement avec le propriétaire, définition du cadre et organisation de la mission, suivi de son bon déroulement jusqu'à l'achèvement. Ces interventions excluent les fins de chantiers, travaux sous garantie, travaux d'embellissement du logement.
- Honoraires aide à la déclaration des revenus fonciers : 70 €
- Assurances GLI: 2,80 % (loyers impayés, protection juridique et dégradations
- Frais de renouvellement des baux : 70 €